

PILAT Tribunal correctionnel

« Vous imposez à un enfant une relation homosexuelle... »

« Je me souviens encore du bruit du drap ». Pendant des années, un jeune garçon a subi les attouchements de son « parrain », qui se glissait dans son lit. L'agresseur, 38 ans aujourd'hui, explique « avoir voulu le rendre content ». Trois ans ferme.

« Je lui ai demandé s'il voulait être mon parrain. Il a dit oui, et l'enfer a commencé... ». Très digne à la barre, ce jeune homme aujourd'hui majeur raconte son calvaire. Pendant des années, dans la maison familiale d'un petit village du Pilat, celui qu'il considérait comme son « parrain de cœur » l'a agressé sexuellement. Des centaines de fois...

L'homme, un ami de la famille, le rejoignait la nuit dans son lit pour des attouchements. « Je me souviens encore du bruit du drap, de la main qui passe sous la couette. J'étais tétanisé, j'avais peur, je



La victime : « J'ai tardé à en parler à mes parents parce que j'avais honte. » Photo illustration Progrès/LUIS BERG

faisais semblant de dormir. J'ai tardé à en parler à mes parents parce que j'avais honte... ». Le « parrain », un grand costaud

barbu d'aujourd'hui 38 ans, se penche à son tour sur le micro. « Je m'excuse beaucoup. Si j'avais su, je ne l'aurais pas fait ». Ce sera

à peu près tout. Car malgré l'insistance et la volonté de comprendre du président du tribunal, le prévenu se referme dans sa coquille. Concédant ici un « Je pensais qu'il dormait », là un « Je ne réalisais pas ». « Vous imposez à un enfant une relation homosexuelle, vous en aviez bien conscience ? » insiste le magistrat. « Je voulais qu'il soit content... ».

« On n'arrive pas à compter les agressions »

L'avocate de la victime, M^e Juliette Charbonnier, décrit « un préjudice immense : il a vécu dans cet enfer de son intimité violée, c'est son enfance complète qui est ternie ». Le procureur, Henry de Poincins, estime que « ces faits, s'ils s'étaient passés aujourd'hui, seraient susceptibles de la cour d'assises. Les actes d'agression sont multiples, on n'arrive pas à les compter, c'était une véritable habitude ».

En défense, M^e Séverine Martin-Bouchet plaide « l'imaturité. Ce n'est pas un manque d'empathie. Il est comme ça, on est à la limite du handicap dans la relation sociale. Il ne se percevait pas comme un adulte, ça peut faire penser au syndrome de Peter Pan ».

Le prévenu est lourdement condamné : cinq ans dont deux avec sursis, suivi sociojudiciaire pendant dix ans, interdiction de contact avec les mineurs et inscription au fichier des délinquants sexuels. Pendant le procès, le procureur a tenté de le faire réagir. « Vous avez une idée des conséquences chez votre victime ? ». L'homme a répondu sans aucune émotion. « Mon avocate me l'a expliqué ».

Marie PERRIN

Malgré la peine, nous ne mentionnons pas l'identité du condamné afin de protéger l'anonymat de la victime mineure.



Du 23 novembre au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.



*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.

Credits Photos : Média/Agence SNCF - SNCF RÉSEAU/CAPA, Pictures/Jean-Christophe VERHAEGEN

RHÔNE Coronavirus

Rétention des étrangers à Lyon St-Exupéry : le barreau dit « Stop »

Le bâtonnier de Lyon s'inquiète de la situation sanitaire. Interview.

« Il y a là-bas un véritable cluster, avec treize cas Covid-19 »

En quoi la situation au CRA (Centre de rétention administrative) de Saint-Exupéry vous inquiète-t-elle ?

« Selon les informations qui nous sont communiquées par les avocats qui pratiquent le droit des étrangers et sont en relation avec Forum Réfugiés, il y a là-bas un véritable cluster, avec treize cas Covid. Cela nous inquiète beaucoup car la sécurité sanitaire des personnes n'est pas assurée même si on nous dit qu'on a diminué de 50 % la capacité d'accueil. »

Il semblerait pourtant que ces personnes soient isolées...

« Il y a un problème de port du masque semble-t-il. On est face à une situation qui nous rappelle le premier confinement, sauf que l'État avait alors dit stop, on n'accueille plus de personnes en rétention. »

Là, l'État n'a pas pris cette décision ?

« Non et c'est ce que l'Ordre des avocats a demandé jeudi au préfet du Rhône par courrier. Il faut garder la ligne du premier confinement et éviter qu'il y ait de nouveaux entrants au CRA. On demande de mettre temporairement fin à tout placement en rétention administrative afin de préserver la santé des retenus, des effectifs de la police aux frontières, des médecins du Centre et du personnel de Forum Réfugiés-Cosi. »

LES NOTES DU MATCH AVEC :

BML
Béton et matériaux en Auvergne-Rhône-Alpes
WWW.BETONALYON.FR - 04 78 48 58 48